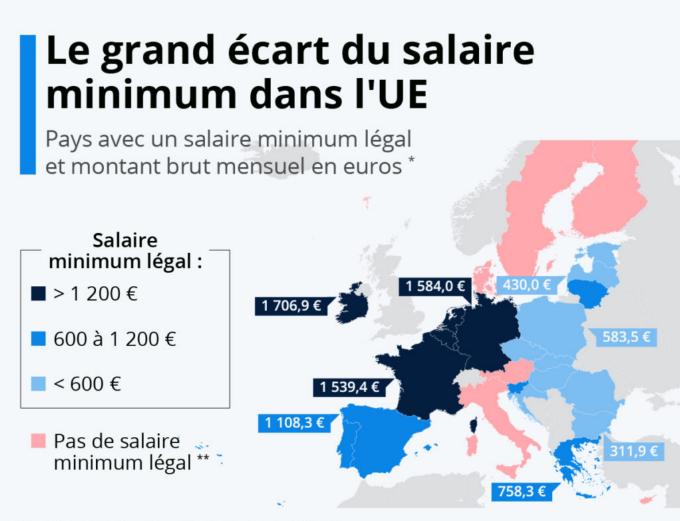


Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2021

Le grand écart du salaire minimum en **Europe**



- Données du deuxième semestre 2020.
- ** Ces pays ont fixé un salaire minimum par branche ou prévoient qu'il soit déterminé par négociation entre les partenaires sociaux.

Source: Eurostat













4 novembre 2025 | Le grand écart du salaire minimum en Europe



Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2021

Succédant à l'Allemagne depuis le 1er janvier, le Portugal a pris la présidence tournante du Conseil de l'<u>Union européenne</u> pour un semestre. Alors que l'année 2021 cristallise des enjeux importants pour le continent européen, la présidence portugaise de l'UE a d'ores et déjà affirmé son ambition d'approfondir l'Europe sociale. Lisbonne a ainsi défini des <u>priorités</u>, parmi lesquelles : « promouvoir une reprise stimulée par les transitions climatiques et numériques, mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux de l'Union européenne [...] pour garantir une transition climatique et numérique juste et inclusive ».

À cet effet, le Portugal prévoit un « sommet social« les 7 et 8 mai à Porto, au cours duquel les Vingt-Sept seront invités à s'accorder pour développer les <u>droits sociaux</u> de leurs citoyens et débattre autour de l'idée d'un salaire minimum européen. Plutôt que l'établissement d'un SMIC identique à l'Union européenne, quasi impossible à réaliser, il s'agit de discuter d'une « convergence ascendante » et de la mise en place de « salaires minimums équitables », permettant de garantir que les travailleurs gagnent suffisamment pour subvenir à leurs besoins.

Comme le montre notre infographie, qui présente les données du deuxième semestre 2020, il existe une grande disparité des salaires minimums légaux d'un pays à l'autre de l'UE. Entre la Bulgarie, où ce dernier est fixé à 312 $\mbox{\mbox{\mbox{\it e}}}$ brut mensuel, et la France, où il s'élève à 1 539 $\mbox{\mbox{\mbox{\it e}}}$, l'écart est considérable puisque le <u>SMIC français</u> est environ 5 fois supérieur. Et la différence est encore plus grande avec les pays qui disposent du minimum salarial le plus élevé : l'Irlande (1707 $\mbox{\mbox{\mbox{\it e}}}$) et le Luxembourg (2142 $\mbox{\mbox{\it e}}$). Ces écarts importants s'expliquent en grande partie par la <u>disparité des prix et du coût de la vie</u> entre les économies de l'UE.

En outre, six pays membres n'ont pas de salaire minimum légal à ce jour : l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Suède et Chypre. Dans ces pays, un salaire minimum peut avoir été fixé par branche professionnelle ou avoir été déterminé par négociation entre les partenaires sociaux.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**